



EDF et la Métropole du Grand Paris renouvellent leur partenariat pour 3 ans !

Communiqué de presse
Jeudi 21 novembre 2024

Luc RÉMONT, Président-Directeur Général d'EDF et Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris renouvellent leur partenariat, à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales, en présence d'Éric CESARI, Vice-Président délégué à la stratégie et aux partenariats institutionnels. Ce partenariat, initié en 2021, a été marqué par la richesse des dialogues qu'il a favorisés, la mise en place d'initiatives concrètes et un partage fructueux de connaissances. Ensemble, EDF et la Métropole du Grand Paris continueront d'accélérer la transition énergétique métropolitaine, avec un objectif commun : la décarbonation à grande échelle.

Parmi les enjeux majeurs de ce partenariat :

- Accélérer la substitution des énergies fossiles par de l'électricité décarbonée et contribuer à la performance énergétique, notamment dans le secteur des bâtiments (décarbonation des quartiers, développement de réseaux de chaleur) et des transports ;
- Agir pour le bien-être des territoires (résilience urbaine, qualité de l'air, préservation de la biodiversité) et le développement de l'Economie Sociale et Solidaire (notamment au travers de l'économie circulaire) ;
- Poursuivre les études de prospective pour identifier les leviers permettant d'atteindre la neutralité carbone en 2050 en modélisant à long terme une stratégie tenant compte du changement climatique.

Ces actions s'inscrivent dans la continuité de la démarche initiée en 2021 entre EDF et la Métropole du Grand Paris, avec des réalisations concrètes telles que :

- La mise en œuvre de solutions de décarbonation sur le Centre Aquatique Olympique sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole du Grand Paris et sur le village des athlètes de Paris 2024 ;
- La création de la coopérative carbone Paris & Métropole du Grand Paris, une initiative innovante visant à mutualiser les efforts de décarbonation.
- La présentation d'études de prospective pour identifier les leviers de transition énergétique d'un territoire ;
- Le partage de connaissance sur la mobilité décarbonée électrique sur batteries ou à hydrogène, sur route ou sur fleuve ;

*« Nous tirons un bilan très positif de notre partenariat avec la Métropole du Grand Paris, et il était évident pour nous de poursuivre la démarche, pour soutenir les efforts du territoire en matière de décarbonation et aller encore plus loin. Je suis certain que de nombreuses synergies verront le jour dans les trois prochaines années. » **Hélène MILOT, Directrice à l'Action Régionale EDF Île-de-France***

*« Le renouvellement de ce partenariat avec EDF marque une étape importante dans notre engagement collectif en faveur de la transition énergétique et de la décarbonation du territoire. Depuis 2021, nous avons posé les bases d'une coopération fructueuse et ambitieuse, avec des actions concrètes au service de la performance énergétique, de la résilience urbaine et du bien-être des habitants. Avec ce nouveau chapitre, nous renforçons notre ambition commune de faire de la Métropole du Grand Paris un modèle de durabilité et d'innovation, et de contribuer activement à l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050 grâce à une stratégie mobilisatrice portée par notre Plan Climat Air Energie Métropolitain (PCAEM). » **Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.***

A propos d'EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde avec une production décarbonée de 434 TWh (1), le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe fournit de l'énergie et des services à environ 40,9 millions de clients (2) et a réalisé un chiffre d'affaires de 139,7 milliards d'euros en 2023.

(1) cf. URD 2023 d'EDF, sections 1.2.3, 1.3.2 et 3.1

(2) Les clients sont décomptés par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison.

A propos de la Métropole du Grand Paris :

La Métropole du Grand Paris est une intercommunalité, assise sur la zone dense urbaine continue, qui regroupe 131 communes. Créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et renforcée par la loi du 7 août 2015 de nouvelle organisation territoriale de la république, elle a vu le jour le 1^{er} janvier 2016. La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

Contact Presse Métropole du Grand Paris :

presse@metropolegrandparis.fr

- Inès Mouloudj – 06.02.72.14.04
- Clara de Magalhaes – 06.28.18.57.65

Contact Presse EDF :

Service-de-presse@edf.fr

- Christine Vion-Paillet – 06.66.29.46.70
- Pierre Lollbeeharry – 06.66.00.30.19